

LE POINT.SYNDICAL



Solidaire
depuis 1921

LE JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX



SANTÉ QUÉBEC INC.

FRONT COMMUN

UNE ENTENTE MAJEURE

MOBILISATIONS CRÉATIVES

LE TOP 5 DE LA RÉDACTION

QUAND MOBILISATION RIME AVEC VICTOIRE

Avec un taux d'appui qui oscille en moyenne autour de 81 % chez les syndicats du secteur public affiliés à la CSN, nos membres ont de quoi être fiers des gains réalisés lors de cette ronde de négociation qui est sur le point de se conclure avec la signature des différentes conventions collectives.

La mobilisation sans précédent dont ont fait preuve les syndicats, couplée à un appui massif de la population, aura finalement eu raison de l'entêtement obtus du gouvernement à limiter au minimum les concessions financières qu'il était prêt à consentir aux employé-es de l'État. Mais soyons clairs : le véritable enjeu de cette négociation était le redressement de nos services publics, et quoi qu'en dise aujourd'hui le premier ministre, il est évident que ce n'était pas son choix initial.

Caroline Senneville

Présidente de la CSN



Quand les syndicats se battent, c'est l'ensemble de la société qui en bénéficie.

« Largement déficitaire »

Les votes dans le secteur de l'éducation étaient à peine terminés que François Legault, flanqué de la présidente du Conseil du trésor et du ministre de l'Éducation, est venu nous annoncer en conférence de presse que le budget déposé le 12 mars serait « largement déficitaire, beaucoup plus déficitaire qu'il l'était avant ces négociations ».

En voulant faire porter le fardeau du report du retour à l'équilibre budgétaire sur les augmentations consenties dans le secteur public, c'est dire toute la générosité et la grande magnanimité qui l'animaient dans sa volonté

de redresser nos services publics...! Tout ça, bien sûr, sans qu'un seul mot ne soit prononcé à propos de l'envoi de chèques soi-disant « anti-inflation » de 500\$ ou des baisses d'impôt qu'il a lui-même décrétées une année auparavant.

De toute façon, la turpitude du gouvernement actuel en matière de négociation avec les syndicats n'est plus à démontrer : en à peine deux mois, le Tribunal administratif du travail l'a reconnu coupable deux fois plutôt qu'une d'entrave aux activités syndicales et

de négociation de mauvaise foi, allant même jusqu'à qualifier l'attitude des négociateurs gouvernementaux de « délinquante ». Obstruction, quand tu nous tiens...

Crise des médias

Il n'y a pas que le gouvernement Legault qui se comporte de manière délinquante dans notre société. Les géants du numérique, qui se sont accaparés au cours des 10 dernières années plus de 75 % des revenus publicitaires des médias d'information du Québec, agissent également comme s'ils étaient au-dessus des lois en faisant fi des règles fiscales pourtant en vigueur. Résultat : les fermetures et les pertes d'emplois ne cessent de s'accumuler au sein des salles de rédaction.

C'est pourquoi, devant l'ampleur de la crise, la CSN réclame d'élargir le crédit d'impôt à la masse salariale de la main-d'œuvre journalistique et la mise sur pied d'un fonds dédié au soutien de l'information. Car lorsque notre accès à une information locale, rigoureuse et diversifiée recule, c'est aussi notre démocratie qui est mise en péril. L'heure est donc à la mobilisation pour sauver nos médias d'information, tant nationaux que régionaux !

Vigilance

Sur la scène fédérale, il y a là aussi matière à se mobiliser : d'abord, pour rappeler au gouvernement Trudeau de réformer l'assurance-emploi, tel qu'il l'avait promis en 2015. Près de 10 ans après avoir été élu et plus de 50 ans depuis la dernière réforme, il est plus que temps que le gouvernement revoie en profondeur les critères d'admissibilité à ces prestations afin que celles-ci puissent réellement bénéficier aux travailleuses et travailleurs qui en ont besoin. À l'heure actuelle, à peine 40 % des chômeuses et chômeurs peuvent se qualifier.

Enfin, que ce soit à Québec ou à Ottawa, nous devons demeurer vigilants pour veiller aux intérêts des travailleuses et travailleurs dans le cadre des divers projets de loi et réformes en cours, notamment celle qui s'opère sous nos yeux en santé et services sociaux, et celle à venir dans l'industrie de la construction. Et c'est en nous mobilisant que nous y parviendrons, car quand les syndicats se battent, c'est l'ensemble de la société qui en bénéficie. ●

LE.POINT.SYNDICAL . Hiver . 2024

Le Point syndical est la publication officielle de la Confédération des syndicats nationaux • 514 598-2131 • Publié quatre fois par année, il est tiré à 16 600 exemplaires et distribué gratuitement à tous les syndicats de la CSN • **COORDINATION :** Ariane Gagné • **DIRECTION ARTISTIQUE :** Philippe Brochard • **RÉVISION :** Ariane Gagné, Nadia Fournier • **VERSION WEB :** Jean-François Ranger • **IMPRESSION :** Hebdo Litho • **DISTRIBUTION :** Module distribution – Communications CSN • **Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus :** 514 598-2233 • ISSN : 2561-7435 • Dépôt légal : BAQ et BAC, 2024 • Envoi de la poste-publications n° de convention : 40064900 • Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : CSN, 1601, av. De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5 • csn.qc.ca



3 POINT.POLITIQUE
CES VOIX QU'ON ENTENDRA MOINS

4 POINT.CULMINANT
ENTENTE MAJEURE DANS LE SECTEUR PUBLIC

5 POINT.DÉTERMINANT
SERVICES ESSENTIELS, FAIRE PRESSION POUR VRAI PLUS : TikTok, au-delà des chorégraphies

6 POINT.CRUCIAL
LE FDP, UN OUTIL UNIQUE PLUS : « Chez Transco, ils se câli***** du monde »

7 POINT.TOURNANT
L'INDIFFÉRENCE CAQUISTE PLUS : Le CREW solidaire

8 DOSSIER
SANTÉ QUÉBEC INC.

10 POINT.D'EXCLAMATION
LE GRAND DÉMANTÈLEMENT D'OLYMEL PLUS : L'autonomie professionnelle des sages-femmes

11 POINT.D'HONNEUR
CIMETIÈRE NDDN : UNE LUTTE MÉMORABLE PLUS : Ressource de type familial, prendre 200 enfants par la main

12 POINT.DE.RALLIEMENT
SUR LE TERRAIN, MOBILISÉS ET INGÉNIEUX

13 POINT.D'APPUI
ALLER PLUS LOIN EN PRÉVENTION

LE.BALADO.DU.NUMÉRO **13**

LE.POINT.EN.BREF **14**

POINT.DE.REPOS **16**



CES VOIX QU'ON ENTENDRA MOINS

La crise des médias d'information poursuit ses ravages : d'abord la presse écrite, puis les plus gros joueurs en radio et en télé ont été tour à tour frappés par la disparition des revenus publicitaires. Pour contrer les reculs concernant l'accès à l'information, Québec et Ottawa doivent agir rapidement, plaide la CSN.

Par François L'Écuyer

Photo : Pascal Ratthé

De gauche à droite : Karine Tremblay, vice-présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC-CSN), Caroline Senneville, présidente de la CSN et Annick Charette, présidente de la FNCC-CSN, lors d'une conférence de presse à Québec le 20 février dernier.

L'image est frappante. Tout juste avant de prendre part à la conférence de presse annonçant les mesures demandées au gouvernement afin de soutenir le secteur de l'information, Karine Tremblay, vice-présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC-CSN), parcourt ses notes en longeant les corridors de la Tribune de la presse du Parlement de Québec. Derrière elle, les murs sont ornés de mosaïques photo. Sur les photos en question figurent, année après année, les membres de l'association centenaire qui regroupe, tous médias confondus, les journalistes ainsi que les techniciennes et les techniciens affectés à la colline parlementaire. De 110 membres en 2003, on en dénombrait... 54 l'an dernier.

Une dégringolade à l'image de celle subie par l'ensemble du secteur de l'information, fait remarquer Karine Tremblay. À *La Tribune* de Sherbrooke, où elle travaille comme journaliste depuis plus de 20 ans, tout comme dans les cinq autres quotidiens transformés en coopératives lors de la faillite du Groupe Capitales Médias, c'est près de 30% du personnel qui a souscrit au programme de départ volontaire l'an dernier.

Les impacts sont particulièrement dévastateurs dans les régions du Québec, qui subissent encore les contre-coups de la fermeture de nombreux hebdomadaires. Le groupe TVA, qui annonçait en novembre l'abolition de 547 postes, mettra fin à la production de ses bulletins de nouvelles en région – ceux-ci seront dorénavant tournés dans les studios de Québec. En plus de se départir de 45 stations de radio, dont 7 sont situées au Québec, Bell Média a aussi mis la hache dans ses salles de rédaction : c'est le cas à la station CFIX au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où la seule journaliste du groupe a vu son poste être aboli.

« Les salles de rédaction fondent à vue d'œil. Il y a de moins en moins de journalistes pour couvrir l'actualité régionale, municipale, culturelle et économique... C'est autant de voix citoyennes qu'on entend moins en raison du nombre de journalistes qui s'effrite », déplore Karine Tremblay.

Des mesures à la hauteur de la crise

Tout l'écosystème de production et de diffusion de l'information locale a été déstabilisé par l'arrivée dévastatrice des barbares du numérique. En 10 ans seulement, ceux-ci

sont parvenus à aspirer les trois quarts des revenus publicitaires des médias d'information présents au Québec.

« Seuls les gouvernements du Québec et du Canada ont la capacité structurante nécessaire d'intervenir », estime la présidente de la CSN, Caroline Senneville. « Il en va de notre accès à l'information, de nos droits démocratiques et du rayonnement social, économique et culturel de nos communautés. »

Instauré il y a cinq ans à la suite de représentations effectuées par la CSN et la FNCC-CSN, le crédit d'impôt sur la masse salariale de la main-d'œuvre journalistique, qui s'applique seulement à la presse écrite, doit maintenant être élargi aux salles de rédaction radio et télé, considère la CSN.

La centrale syndicale demande également à Québec de mettre sur pied un fonds consacré au soutien de l'ensemble du secteur de l'information. Un tel fonds serait financé par l'instauration d'un infofrais de 2% prélevé sur les achats d'appareils munis d'un écran (téléphones, tablettes, ordinateurs) et des services Internet et mobiles. À l'échelle du Québec, une telle redevance entraînerait des revenus de l'ordre de 200 millions par année.

Les paramètres de ce fonds de soutien à l'information doivent être établis par l'ensemble des acteurs du milieu, tout comme ses mécanismes de reddition de compte et les objectifs précis auxquels il devra s'atteler, fait remarquer la présidente de la FNCC-CSN, Annick Charette. « Il faut s'assurer de mettre en place des mesures qui garantiront le réinvestissement des sommes publiques directement dans la production de l'information », indique-t-elle.

Tout comme le gouvernement du Québec a une obligation d'assurer la découvrabilité¹ des contenus culturels produits ici, il a aussi le devoir de garantir la continuité des opérations des salles de rédaction, estime Caroline Senneville.

« Le Québec a son histoire, sa langue, sa culture : notre identité collective ne demeurera assurée qu'en conservant notre capacité à produire de l'information sur nos différentes réalités », conclut la présidente de la CSN. ●

1. La découvrabilité désigne la disponibilité d'un contenu en ligne et sa capacité à être repéré parmi un vaste ensemble.

NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC

UNE ENTENTE MAJEURE

Après des mois de négociation, le Front commun a réussi un tour de force. Non seulement a-t-il obtenu une augmentation de 17,4 % sur cinq ans – du jamais-vu (ou presque) – mais les organisations qui le composent ont terminé la ronde de négociation unies et d'une seule voix.

Par Noémi Desrochers

Quand les quatre fédérations du secteur public de la CSN (FSSS-CSN, FEESP-CSN, FNEEQ-CSN et FP-CSN) entament la ronde de négociation au début 2022, elles viennent à peine de reprendre leur souffle de la négociation précédente. La convention collective en vigueur à ce moment-là, d'une durée de trois ans, arrivera à échéance en mars 2023. Il faut donc déjà entreprendre les travaux et l'idée de se regrouper est vite évoquée. Devant la popularité de la CAQ qui vogue vers une réélection facile, les avantages d'une alliance sont nombreux. À ce constat s'ajoute l'inflation importante qui sévit.

C'est dans cette conjoncture que le Front commun prend forme. Au printemps 2022, la CSN, la CSQ et la FTQ annoncent leur intention de négocier ensemble les matières de la table centrale. Quelques mois plus tard, l'APTS adhère au Front commun. Les organisations sont alors loin de se douter de l'ampleur que prendra la mobilisation des travailleuses et des travailleurs aux quatre coins du Québec et de l'impressionnante adhésion de la population au mouvement de grève.

C'est finalement le 28 décembre 2023 qu'une hypothèse d'entente à la table centrale se concrétise. Après des mois de négociation et de mobilisation historique, le Front commun juge l'entente assez intéressante pour la présenter aux membres, qui auront le dernier mot.

La tournée de consultation se tient du 15 janvier au 20 février 2024. Au terme de l'opération, l'entente est adoptée à hauteur de 74,8 % par les 170 000 membres du secteur public de la CSN. «Ce résultat démontre que cette entente est porteuse, bien que le gouvernement ne soit pas au bout de ses peines : nos services publics doivent encore être grandement améliorés», note le premier vice-président de la CSN et responsable de la négociation du secteur public, François Enault.

Que prévoit l'entente de la table centrale ?

Sur le plan salarial, les augmentations sont de 17,4 % sur cinq ans, dont une augmentation de 6 % dès la première année. Des augmenta-



tions de 2,8%, 2,6%, 2,5% et 3,5% sont prévues pour les années suivantes. Si on calcule l'effet composé, l'entente totalise 18,6% d'augmentation salariale.

Pour une première fois depuis des décennies, les trois dernières années de la convention seront couvertes par une protection du pouvoir d'achat. Si l'inflation est plus élevée

Pour une première fois depuis des décennies, les trois dernières années de la convention seront couvertes par une protection du pouvoir d'achat.

que les augmentations prévues, un ajout pouvant aller jusqu'à 1 % par année s'applique.

Autres gains

En plus des augmentations salariales, cette entente prévoit l'acquisition du droit à une cinquième semaine de vacances après 15 ans d'ancienneté plutôt que 17 ans, comme c'est le cas actuellement. Cette semaine se complètera à l'atteinte de 19 ans d'ancienneté au lieu de 25.

Des améliorations au régime de retraite sont aussi obtenues, dont la possibilité de prolonger l'entente de retraite progressive jusqu'à sept ans (le maximum permis est actuellement de cinq ans) et de participer au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) jusqu'à 71 ans. Le régime de droits parentaux est lui aussi bonifié, notamment par l'ajout d'une journée à la banque de congés spéciaux à l'occasion de la grossesse et de l'allaitement.

Concernant les assurances, une bonification des contributions conventionnées de l'employeur pour l'assurance maladie s'ajoute, soit 150 \$ pour une protection individuelle et 300 \$ pour une protection familiale ou monoparentale.

La prime d'attraction et de rétention pour contrer la pénurie d'ouvriers spécialisés est aussi bonifiée, passant de 10 % à 15 %, en plus de s'appliquer à deux titres d'emploi supplémentaires. Finalement, une majoration salariale de 10 % pour les psychologues de tous les réseaux est négociée.

Des attentes immenses

À la question : «Est-ce une bonne entente?», le premier vice-président de la CSN répond sans la moindre hésitation : «Oui».

«Nous avons défoncé des portes : l'intégration dans l'échelle salariale du montant forfaitaire qu'on nous offrait au départ, la protection du pouvoir d'achat que nous allons souhaiter pérenniser lors de la prochaine négociation et la cinquième semaine de vacances. Ces gains constituent des avancées majeures. Il va sans dire que nous continuerons à améliorer ces acquis lors des prochaines rondes», explique François Enault. «Cette entente nous positionne bien pour la négociation 2028.»

Le Front commun l'a répété souvent, les attentes des membres étaient immenses : les traumatismes de la pandémie, l'inflation, l'augmentation de 30 % du salaire des députés, la grève historique et bien d'autres facteurs ont créé un contexte particulier, voire survolté. «On savait que des membres seraient peut-être déçus. Mais en regardant le résultat des votes d'assemblées générales, on voit que les travailleuses et les travailleurs ont saisi l'importance des gains que nous sommes allés chercher», note François Enault.

«Nous sommes aussi très fiers d'avoir terminé cette négociation en Front commun. On n'avait pas vu ça depuis longtemps. Alors que trop souvent, ce genre d'alliance s'étiole vers la fin, cette fois-ci, elle a tenu le coup. On ne sait pas comment se déroulera la ronde 2028, mais une chose est sûre : on va repartir la prochaine négociation sur des bases solides.» ●

SERVICES ESSENTIELS

FAIRE PRESSION POUR VRAI

Les slogans retentissent au son des crécelles et des nombreux klaxons devant la totalité des centres hospitaliers du Québec. Même si les travailleuses et les travailleurs en santé et services sociaux doivent maintenir des services essentiels durant les journées de grève, leur nombre sur les lignes de piquetage est impressionnant lorsqu'on le compare aux précédentes grèves dans ce secteur.

Les dispositions législatives encadrant les services essentiels ont été modifiées en 2019 grâce aux démarches entreprises par la CSN, alors que la Cour suprême du Canada reconnaissait la constitutionnalité du droit à la grève. Non seulement le temps de travail est abaissé pour la majorité des salarié-es, mais de nouvelles dispositions obligent tous les cadres à « descendre sur le plancher » pour prendre en charge des tâches essentielles. En résulte une augmentation marquée de la participation des membres à leur conflit de travail; pour une première fois depuis longtemps, ces derniers ont l'occasion de faire de la grève un levier puissant.

Les effets de cette augmentation du temps de grève se font sentir sur tout le réseau de la



santé et des services sociaux. Des rendez-vous sont annulés, des cliniques de consultation externe réduisent la cadence de leurs activités, les blocs opératoires reportent des chirurgies non urgentes et les visiteurs n'ont plus accès aux services alimentaires. La pression est considérable et pour les gestionnaires, elle débute avant même le déclenchement d'une journée de grève.

En effet, à la réception des avis de grève envoyés environ 10 jours avant le débrayage, les employeurs doivent se mettre à pied d'œuvre pour transmettre à la partie syndicale toutes les données afin que le temps de grève soit identifié pour chaque membre. L'affaire peut sembler simple, mais ce serait mal connaître le réseau. Les formats des horaires reçus par les syndicats ne sont pas toujours conformes et il faut intégrer rapidement les

Les travailleuses et les travailleurs en santé et services sociaux ont eu l'occasion de faire de la grève un levier puissant, ce qui n'avait pas été le cas depuis des décennies.

changements d'horaires qui surviennent souvent quelques heures à peine avant le déclenchement de la grève.

Derrière l'effervescence des lignes de piquetage, ce sont des dizaines de militantes et de militants qui redoublent d'ardeur, travaillant jour et nuit, souvent dans l'ombre, pour ajuster les heures de grève de milliers de membres et pour corriger les erreurs des directions, qui soumettent souvent des documents brouillons. Pire encore, des employeurs décident parfois de faire fi des décisions du Tribunal administratif du travail, obligeant les syndicats à prendre des mesures légales pour faire respecter leur droit de grève.

Ce sont toutes ces personnes qui ont permis de redonner à la grève ses effets souhaités dans un secteur rempli de contraintes. ●

Justin Arcand

TIKTOK, AU-DELÀ DES CHORÉGRAPHIES

Entre septembre et décembre 2023, la vie de quelque 570 000 personnes est bouleversée alors que le secteur public entame le plus grand mouvement de grève de son histoire. Pendant cette période d'effervescence syndicale, TikTok, au cœur du quotidien de plus de deux millions de Québécoises et de Québécois, se révèle être un outil redoutable de transmission de l'information.

Un format accrocheur

Le format vidéo de TikTok, moins léché que celui d'autres plateformes et perçu comme plus authentique, crée un lien de confiance entre le créateur de contenu et la personne qui le reçoit. Ce lien, mais aussi l'horizontalité de la plateforme, ouvre la porte à une forme d'expression et d'éducation populaire qui politise de grands pans de la population. « Le format a été particulièrement intéressant pendant la négociation du secteur public parce qu'il permettait aux travailleuses et aux travailleurs de résumer de façon très spontanée ce qui les motivait et de mettre la lumière sur les titres d'emploi qui sont trop souvent dans l'ombre », souligne François Enault, premier vice-président de la CSN.



Pédagogie quand tu nous tiens

Le concept d'éducation populaire, souvent présent dans le discours syndical, décrit les démarches d'apprentissage en dehors des cadres scolaires formels. Pour Paulo Freire, pédagogue et théoricien brésilien, l'éducation populaire était un réel coffre à outils contre l'oppression. Son approche favorise davantage la co-construction du savoir et non un savoir transmis de manière verticale. À cet égard, une plateforme comme TikTok offre un riche terrain d'échanges et d'apprentissage.

« Les gens avaient soif d'information et de mise en contexte », souligne à ce sujet Mathieu Murphy-Perron, mieux connu sous le pseudonyme @matnessmtl, qui a réalisé une série de 80 vidéos cumulant 4 millions de vues à propos des grèves du secteur public. Parmi celles-ci, ce sont les vidéos de vulgarisation sur les séquences et les votes de grève de @matnessmtl qui se sont avérées les plus populaires. L'expérience de TikTok lors de la dernière négociation du secteur public fait dire à @matnessmtl qu'il y avait une réelle volonté d'entrer en dialogue, de poser des questions, de partager des expériences. « Pour moi, c'est clair qu'il faut rejoindre la population là où elle est. En 2024, TikTok doit faire partie des moyens pour y arriver. » ● Camila Rodriguez-Cea



« CHEZ TRANSCO, ON EST DES NUMÉROS ET ILS SE CÂLI***** DU MONDE »

Qu'elle soit déguisée en banane ou en licorne, Carole Laplante dit toujours ce qu'elle pense avec son cœur et la verve franche qu'on lui connaît. Entrevue avec une militante syndicale de longue date.

« En grève générale illimitée depuis le 31 octobre dernier, les chauffeuses et les chauffeurs de Transco Montréal font face à First Student, une entreprise à but lucratif qui appartient au fonds de placement suédois EQT. En 2022, ce fonds valait près de 328 milliards de dollars. Le siège social de First Student est à Cincinnati et sa flotte compte environ 46 600 autobus sur les routes d'Amérique du Nord. Pour eux, on est des numéros. Ils se câli***** de nous, des enfants et des parents qui n'ont pas de transport depuis près de quatre mois.

« On est payés à la semaine et non à l'heure et on touche environ 600 \$ par semaine. À 40 semaines de travail par année scolaire, on se retrouve avec un salaire annuel d'environ 25 000 \$. Plusieurs fréquentent régulièrement les banques alimentaires, ça doit cesser.

« Notre objectif est d'amener les salaires à environ 38 000 \$ par année, comme c'est le cas chez d'autres transporteurs, dont Transco à Mascouche, qui appartient au même employeur. Lors de leur dernière négociation, les membres ont obtenu des augmentations de 53 % sur six ans. On sait donc que Transco a reçu l'argent du gouvernement et que cet argent n'arrive pas dans nos poches. On se bat pour avoir un salaire décent, point.

« Pire encore, l'employeur multiplie les interventions illégales auprès des salarié-es de Transco Montréal. Il mène une guerre d'usure afin de s'attaquer aux gains obtenus par les syndicats en lutte. On se bat contre Goliath, mais on a la machine de la CSN derrière nous! »

Une lutte impossible ailleurs

« On était avec les Teamsters jusqu'en 2004 et on était écoeurés de se faire manipuler. Quand on rejetait une offre du boss, notre syndicat les invitait en assemblée pour venir nous la présenter. C'était épouvantable. Depuis qu'on est avec la CSN, on nous appuie et nous conseille à 100 %, on a accès à tous les services de la confédération. Cela dit, ce sont les membres qui prennent les décisions. Ils en sont très fiers et le disent en assemblée générale : "Être soutenus de même, ça nous permet de mener des combats à armes égales." » ● **Martin Petit**

FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

UN OUTIL UNIQUE POUR DES GAINS SUBSTANTIELS



Lors de la récente négociation du secteur public, quelque 420 000 membres du Front commun sont sortis dans la rue en même temps, du jamais-vu! De plus, fait inédit dans l'histoire du Fonds de défense professionnelle (FDP), l'ensemble des 170 000 syndiqué-es de la CSN membres du Front commun ont pu toucher des prestations pour leurs 11 jours de grève.

Depuis près de 75 ans, le FDP permet de soutenir financièrement la combativité des organisations affiliées à la CSN et de « tenir la minute de plus », comme le dit l'expression consacrée. Avec le FDP, les travailleuses et les travailleurs ont décidé, à l'époque, de se donner les moyens de leurs ambitions en matière de luttes syndicales.

« En 2023, nous avons écrit l'histoire de la CSN dans le secteur public », témoigne Micheline Charron, vice-présidente générale du Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de la Montérégie Est-CSN, qui représente près de 8000 membres.

Contrairement aux négociations précédentes dans le secteur public, les employé-es de la catégorie 3 en santé (personnel de bureau, techniciennes et techniciens et professionnel-les de l'administration) devaient assumer beaucoup plus de temps de pique-

Les salarié-es du Service des finances de la CSN devant les quelque 80 000 talons de chèques envoyés aux membres du secteur public de la confédération lors de la grève. Sont absents de la photo: Rodolpho Ponce et Julie Dion

LA NÉGOCIATION EN CHIFFRES

80 000
ÉMISSIONS
DE CHÈQUES

EN ÉDUCATION :
ENVIRON
25 MILLIONS \$
EN PRESTATIONS
DE GRÈVE

EN SANTÉ : ENVIRON
15 MILLIONS \$
EN PRESTATIONS
DE GRÈVE

116 SALARIÉ-ES
DE LA CSN IMPLIQUÉS

tage, et ce, en raison de la décision du Tribunal administratif du travail sur la contribution des gestionnaires aux services essentiels.

Ce jugement a entraîné d'énormes bénéfices pour l'exercice du rapport de force et a exercé un impact financier sans précédent pour ces salarié-es, qui devaient piqueter des journées complètes. « Le FDP a joué un rôle décisif dans la négociation. Sans lui, nous aurions eu de la difficulté à faire sortir notre monde, poursuit M^{me} Charron. Notre fonds local ne suffisait pas au remboursement de nos membres à 70 % de leur salaire brut. Ça coûtait entre 110 000 \$ et 130 000 \$ par jour de grève. »

Le FDP, que ce soit dans le secteur public ou dans le privé, c'est ce qui aide à mener une lutte jusqu'au bout, estime celle qui milite syndicalement depuis plus de 20 ans. « La CSN, c'est une grande famille. Le montant des *per capita* est peut-être moins élevé dans d'autres centrales, mais celles-ci n'ont pas les moyens de se constituer des fonds de grève comme le nôtre. »

La différence CSN

« Notre but, c'était que les gens soient bien et heureux sur la ligne de piquetage, explique pour sa part Pascale Boilard, présidente du syndicat des employé-es de soutien au centre de services scolaire Harricana en Abitibi-Témiscamingue. Le FDP nous a permis de louer des salles pour se réchauffer et des toilettes, de servir des repas et des breuvages. Tout ça a aidé à conserver notre monde sur la ligne de piquetage. Sur 300 membres, nous avions une moyenne de 205 personnes présentes. Comme membres du comité exécutif, on donne haut la main le crédit au FDP. Les professeur-es et les professionnel-les des autres organisations étaient jaloux de notre fonds de grève. Ils étaient d'ailleurs beaucoup moins nombreux sur les lignes de piquetage », ajoute-t-elle.

Le FDP a également permis aux syndicats d'organiser des activités avec leurs membres et de louer des autobus pour tenir des rassemblements régionaux. Lors de l'une de ces journées de mobilisation, près de 5000 travailleuses et travailleurs des quatre coins de l'Abitibi-Témiscamingue se sont réunis à Rouyn-Noranda. À l'échelle du Québec, cette mobilisation historique a permis aux employé-es du soutien scolaire de toucher, eux aussi, des prestations de grève. Une autre première dans l'histoire du FDP! ●

Julie Mercier



TRANSPORT COLLECTIF

L'INDIFFÉRENCE CAQUISTE

Même s'il s'est engagé à respecter la politique de la mobilité durable, le gouvernement Legault semble peu intéressé par ce concept. Les derniers mois ont été marqués par une crise du financement des transports collectifs. La CAQ justifie l'échec du développement de ce secteur en suivant une logique comptable au lieu de s'engager à long terme dans le financement du transport en

commun. Ce désengagement a des conséquences sur le quotidien de bien des membres de la CSN, tous secteurs confondus.

«La CAQ doit investir dans l'offre de services et voir ça comme un pacte social. Pour atteindre une offre optimale, employeurs comme syndicats doivent se doter d'une culture de la mobilité durable; ils doivent en faire la promotion et intégrer des solutions de rechange à l'auto solo dans les conventions collectives», explique Isabelle

Ménard, conseillère syndicale au Service de santé-sécurité et d'environnement de la CSN.

L'accès au travail

Le transport constitue un besoin essentiel inclus dans le calcul de la Mesure du panier de consommation. Le seuil de pauvreté du pays est basé sur le coût total de ce panier. L'accès au transport en commun s'avère donc essentiel pour assurer l'inclusion sociale et pour lutter contre la pauvreté. D'ailleurs,

les organismes qui militent en ce sens estiment que la difficulté à se déplacer représente un obstacle majeur à l'exercice de plusieurs droits, comme le droit à la santé, à l'éducation ou au travail.

En 2021, au Québec, 14% des travailleuses et des travailleurs utilisaient le transport en commun pour leur déplacement domicile-travail, selon l'Institut de la statistique du Québec. Pour augmenter cet achalandage, l'offre de service doit être accrue. À cet effet, l'engagement de l'État s'impose pour réduire les inégalités sociales en matière de mobilité. L'investissement à long terme s'impose!

Or, pour Trajectoire Québec, une association qui fait la promotion des droits des citoyennes et des citoyens en matière de transport collectif, peu d'engagements gouvernementaux ont été respectés dans les dernières années en matière de financement du transport en commun. Plusieurs organismes collaborant avec Trajectoire Québec jugent que le gouvernement Legault présente jusqu'ici un «bilan catastrophique» en matière de mobilité durable.

«Sans plan crédible de mobilité durable, le Québec fonce droit dans le mur, déplore la présidente de la CSN, Caroline Senneville. Dans un contexte de crise climatique, il est impératif que le gouvernement actuel développe une vision claire à ce sujet. C'est scandaleux d'être aussi décalé en 2024!»

Ursule Ferland

SYNDICALISATION

LE CREW SOLIDAIRE

Hiver 2023. L'insatisfaction gronde chez les auxiliaires d'enseignement et de recherche de l'Université Concordia. À la maîtrise et au doctorat pour la plupart, ces étudiantes et étudiants savent que le changement de centrale syndicale est nécessaire pour obtenir de meilleures conditions de travail.

«Nous travaillons d'une convention collective à l'autre avec une surcharge énorme et un salaire dérisoire, explique Mya Walmsley, responsable de la co-coordination de la campagne. Nous avons vraiment besoin d'améliorer nos conditions de travail, et pour ce faire, nous avons besoin d'un syndicat combatif et démocratique, à l'avant-garde des luttes menées dans nos milieux de travail et dans la rue. Nous savions que c'est en faisant le choix de la CSN que nous allions obtenir ce que nous voulions.»



Une grande campagne de maraudage

Le défi organisationnel n'est pas mince, car les 2500 membres à contacter sont dispersés aux quatre coins de l'université. Dès février, des centaines d'approches individuelles sont faites sur le campus, en porte-à-porte, par texto et par téléphone.

Alors qu'elle avait débuté en sous-marin, la campagne devient publique à la mi-mars et le comité exécutif du syndicat démissionne en bloc, pour appuyer le changement d'allégeance. Quelques semaines plus tard, à la suite du dépôt des signatures, le Concordia Research and Education Workers (CREW-CSN) obtient l'appui d'une grande majorité des membres. La victoire est cependant de



Mya Walmsley, responsable de la co-coordination de la campagne. En haut: **Membres de la structure militante qui a mené la campagne de syndicalisation.**

courte durée, puisque le Tribunal administratif de travail (TAT) ordonne la tenue d'un vote à la suite d'une manœuvre juridique du syndicat maraudé.

«À ce stade, nous étions tellement investis dans la campagne que nous ne pouvions pas baisser les bras. La décision du TAT a été crève-cœur, mais la frustration que nous avons ressentie est devenue l'un des moteurs de notre implication», explique Mya Walmsley.

Les militantes et les militants se retrouvent donc les manches et recommencent à faire campagne dès l'été 2023, cette fois-ci avec une stratégie très publique comprenant de l'affichage et une présence sur les réseaux sociaux. Le CREW-CSN met alors en place une structure militante robuste, à mi-chemin entre la machine de guerre et le *safe space*. En novembre, après un an de campagne et trois semaines de vote en ligne, le résultat tombe enfin : avec 71% d'appui, il adhère à la CSN.

«Certaines personnes pensaient que le genre de campagne nécessaire pour gagner était impossible à réaliser. L'une de mes plus grandes fiertés a été de leur prouver qu'elles se trompaient. Les universités et l'État engagent de plus en plus de travailleuses et de travailleurs contractuels et précaires comme les membres du CREW. Nous ne pouvons pas les laisser tomber», conclut Mya.

Camila Rodriguez-Cea

SANTÉ QUÉBEC

Le 9 décembre 2023, le gouvernement de la CAQ a forcé l'adoption du projet de loi 15 du ministre de la Santé, Christian Dubé, et ce, sans l'appui d'aucun des député-es des trois groupes d'opposition de l'Assemblée nationale. Cette méga-réforme, d'une ampleur jamais vue, s'impose au réseau public de la santé et des services sociaux, notamment avec la mise en place de l'agence Santé Québec.

Par Jean-Pierre Larche
Illustration d'Alain Reno

Cette nouvelle agence de gestion, pilotée de Québec, constituera l'ultime fusion de l'ensemble des établissements de santé et de services sociaux du Québec. Le projet de loi 15, parmi les plus massifs de l'histoire, n'apporte pourtant aucune réponse réelle aux enjeux de l'heure du système de santé, qu'il s'agisse du manque d'accessibilité, des pénuries de personnel ou de la privatisation croissante du réseau.

À terme, Santé Québec deviendra le plus gros employeur au Canada, avec ses 350 000 salarié-es. Il faut le dire : il s'agit là de l'aboutissement d'une logique de centralisation ayant guidé presque tous les ministres qui ont précédé Christian Dubé. Depuis 2005, tous les établissements ont vécu des fusions à plusieurs reprises pour former des ensembles toujours plus grands. Chaque vague a mené à des prises de décisions de plus en plus éloignées du terrain, à une déshumanisation des



soins et à une dégradation des conditions de travail du personnel. Difficile de voir comment on pourra améliorer la façon de faire des relations de travail en poussant cette même logique à l'extrême!

Des « top guns »

Christian Dubé doit annoncer prochainement l'identité des personnes qui seront nommées à la tête de Santé Québec. Le ministre a déjà évoqué qu'il souhaitait pour cela recruter des « top guns », sans plus de détails. Les médias d'information nous ont appris que ces per-

sonnes bénéficieront effectivement de salaires de « top guns » semblables à ceux du secteur privé. On sait aussi que les 350 000 membres du personnel ne font pas partie de cette élite aux yeux du ministre, qui ne leur réserve à peu près aucune place au sein des instances décisionnelles.

Réforme dénoncée

La réforme Dubé est dénoncée de plus en plus fortement non seulement par le personnel et par les syndicats, mais également par les organismes communautaires, par de nom-

INC.



breux médecins et par plusieurs experts du milieu. Parmi les grandes préoccupations : la privatisation des soins et des services qui se généralise.

Plus les années passent, plus la marchandisation de la santé et des services sociaux se présente comme un fait accompli au Québec. Le ministre Dubé ne s'en cache pas : la CAQ entend élargir encore davantage les recours au secteur privé. Cela aggravera immanquablement les pénuries de personnel dans le secteur public, non seulement parce que les conditions de travail n'y sont pas aussi

avantageuses, mais aussi parce que les cas plus lourds et plus compliqués seront toujours traités dans le secteur public. D'ailleurs, si une complication survient en clinique privée lors d'une opération « simple », ce sont toujours les hôpitaux du secteur public qui sont appelés à prendre la relève.

En asphyxiant les services publics au nom du néolibéralisme et de l'austérité budgétaire, les gouvernements ont stimulé la création d'un marché privé parallèle et par le fait même, d'un système à deux vitesses qui prend de l'ampleur. À présent, celles et ceux qui en ont les moyens se voient trop souvent offrir des soins et des services non médicalement requis pendant que d'autres sont forcés d'attendre leur tour, au prix d'une possible dégradation de leur état de santé.

La fausse solution du privé

La recette est connue... En laissant dépérir le secteur public, le privé finira par s'imposer comme une voie rendant inéluctable le développement de services à deux vitesses. N'est-ce pas exactement ce que prône le ministre Dubé? Au lieu de tout mettre en œuvre pour que le secteur public remplisse entièrement sa mission, Christian Dubé déclarait en point de presse, le 9 décembre 2023 : « On s'est engagé dans le projet de loi n° 15 à ce qu'une personne qui, par exemple, ne serait pas capable d'être servie ou soignée dans un délai raisonnable pour une chirurgie, [puisse être envoyée] ailleurs dans le réseau ou même au privé. »

En 2024, la CSN entend déployer tous ses efforts pour contrer ce glissement dangereux vers la privatisation, car le privé est déjà plus présent que jamais dans le réseau.

À l'heure actuelle, la première ligne – l'accès aux services – est largement contrôlée par l'entreprise privée, notamment par des médecins-entrepreneurs, voire par des entrepreneurs tout court. Bien qu'il soit couvert par l'assurance-maladie, le modèle des groupes de médecine familiale ne fonctionne pas. Malgré les réformes et les sommes investies depuis des décennies, trop de Québécoises et de Québécois n'ont toujours pas accès à un médecin de famille ni à des services d'urgence mineure les soirs, les nuits ou les fins de semaine. Sans compter qu'un nombre grandissant de médecins choisissent de se désaffilier complètement de l'assurance-maladie pour offrir leurs services uniquement à celles et à ceux qui ont les moyens de se les payer.

Cette situation contribue évidemment aux problèmes des urgences publiques sur lesquelles doivent se rabattre les citoyennes et les citoyens qui n'ont pas de solution de rechange, en soirée et durant la nuit. Ces urgences débordent et les hôpitaux manquent de capacité pour accueillir dignement les patientes et les patients. De nombreux lits y sont occupés par des personnes qui attendent de pouvoir être admises en hébergement de longue durée... parce qu'il manque aussi de places dans les CHSLD publics. Ces établissements doivent de surcroît composer avec des personnes nécessitant de plus en plus de temps de soins. Ils se trouvent d'autant plus sous pression que les services publics en soutien à domicile sont insuffisants. Pourtant, ils sont bien moins dispendieux que l'hébergement...

« Pour la CSN, la plus grande erreur des 40 dernières années a été de confier un rôle

toujours plus grand au secteur privé. Pour un vrai changement en santé et dans les services sociaux, il faut mettre fin à cette logique du profit et concentrer tous les efforts à la reconstruction de services publics solides », insiste David Bergeron-Cyr, vice-président de la CSN.

Ce qu'en pense vraiment la population

Au cours de l'automne dernier, la Commissaire à la santé et au bien-être, qui devrait être le chien de garde du réseau public, tenait des groupes de discussion organisés par l'Institut du Nouveau Monde sur l'avenir du système de santé. La consultation doit mener à un rapport qui sera présenté au ministre Dubé. La marchandisation des soins et des services y était abordée sans aucun complexe. On demandait aux participantes et aux participants « d'investir » ni plus ni moins que de l'argent Monopoly dans les différentes priorités d'action afin de déterminer lesquelles sont les plus prometteuses.

Sans aucun doute, il sera très intéressant de consulter le rapport qui découlera de cette consultation, car pour une claire majorité de personnes, la trop grande place déjà occupée par l'entreprise privée dans le secteur fait partie du problème.

La présidente du Conseil central du Bas-Saint-Laurent-CSN, Pauline Bélanger, a pris part à l'exercice, à titre de citoyenne. « J'espère que le ministre Dubé va être informé de ce qui s'est dit à Rimouski. J'entrais dans la salle un peu à reculons en m'attendant à y trouver des gens plutôt favorables à la privatisation. Or, ça m'a carrément redonné espoir! Ce que la population veut vraiment n'a rien à voir avec ce que la CAQ dit qu'elle veut. Même les plus jeunes se montraient fortement attachés au réseau public. Le consensus qui s'est dégagé à Rimouski, c'était d'élargir la couverture publique aux soins dentaires et oculaires, de rendre les soins plus humains et d'améliorer les conditions de travail du personnel. »

Le président du conseil central de l'Ouataouais, Alfonso Ibarra Ramirez, a pris part au même exercice, à Gatineau. « J'ai hâte de voir le rapport final. À quoi va-t-il servir? Ça a été un bon exercice citoyen. Bien que la discussion se soit déroulée dans un cadre très défini basé sur des questions dirigées, à la fin des échanges, il était clair que les citoyennes et les citoyens de notre région ne souhaitent pas mettre la privatisation de l'avant. Au contraire, ce qui en est ressorti, c'est un fort attachement au système universel, accessible et gratuit ainsi que la nécessité d'élargir le rôle des CLSC publics et d'améliorer le financement des groupes communautaires. » ●

Voir les résultats d'un récent sondage sur la privatisation dans le texte intitulé *En santé, le privé, c'est non* en page 14.

À L'ÉTUDE !

Le Service de recherche et de condition féminine de la CSN entamera au printemps une enquête auprès des syndicats du réseau de la santé et des services sociaux pour documenter les différentes formes de privatisation qui y ont été opérées ces 20 dernières années. Le but de cette enquête : récolter des récits sur la privatisation du réseau et sur les luttes syndicales qui ont été menées pour y résister.



PROJET DE LOI 15

SAUVEGARDER L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE DES SAGES-FEMMES

L'automne dernier, lors de l'adoption sous bâillon du projet de loi 15, toutes les revendications des organisations syndicales, des partis d'opposition et des divers groupes citoyens se sont butées à une fin de non-recevoir de la part du gouvernement caquiste. Enfin, presque toutes.

Grâce à une impressionnante mobilisation populaire, Le Regroupement Les Sages-femmes du Québec et la Coalition pour la pratique sage-femme sont parmi les (trop) rares groupes à avoir réussi à faire entendre raison au ministre de la Santé, Christian Dubé, et à faire amender le projet de loi, dans la nuit précédant son adoption.

En effet, après la parution d'une lettre ouverte qui a par la suite été signée par plus de 13 000 citoyennes et citoyens, professionnelles de la santé, personnalités publiques et organismes de la société civile, six grands rassemblements ont été organisés à travers le Québec dans le cadre d'une grande journée de mobilisation nationale.

La réponse de la population fut telle qu'il était devenu impossible pour le gouvernement d'ignorer le mouvement. Le ministre de la Santé a donc dû se résoudre à modifier les nouvelles structures hiérarchiques et médicales pour que les comités et les sous-comités traitant de la pratique des sage-femmes soient constitués à majorité de celles-ci.

« Dans sa forme originale, le projet de loi 15 allait démanteler les piliers sur lesquels repose la capacité des sages-femmes à soutenir le choix libre et éclairé des femmes, explique Josyane Giroux, présidente du Regroupement Les Sages-femmes du Québec. Les deux amendements que le mouvement populaire nous a permis d'obtenir modifient les structures de gouvernance afin de conserver un minimum d'autonomie professionnelle pour les sages-femmes. »

Ce changement modeste imposé à la mégastucture de Santé Québec aura des conséquences d'une importance capitale, car comme le souligne Josyane Giroux, « défendre l'autonomie professionnelle des sages-femmes, c'est aussi défendre le droit des femmes de faire leurs propres choix. » ● **Guillaume Francœur**

ABATTOIRS

LE GRAND DÉMANTÈLEMENT D'OLYME

Olymel, le géant québécois de la transformation des viandes, a procédé à la fermeture de six usines en 2023 : un véritable carnage qui affecte plus de 1500 employé-es et qui frappe de plein fouet plusieurs communautés, dont celles de Princeville et de Vallée-Jonction.

Par Denis Guénette



« **M**oi je vais avoir 67 ans, mais je n'étais pas prêt à arrêter de travailler tout de suite. J'aimais mon travail, j'aimais ce que je faisais, j'aurais continué. Ça me fâche de m'être fait sortir avant d'avoir pu moi-même décider de partir. » Richard Lessard a travaillé 50 ans chez Olymel Vallée-Jonction. Pour lui et pour le millier de travailleuses et de travailleurs de cet abattoir beauceron, la fermeture définitive, le 21 décembre dernier, fut tout un choc. Alain Nolet, le doyen de l'abattoir de Vallée-Jonction, cumulait 52 ans de service. « On avait pris l'habitude d'entendre parler de fermeture chaque fois qu'on négociait une convention collective. Mais là, on est restés bête. Ça m'a beaucoup surpris. J'ai passé ma vie là. » Son collègue, Paul-Émile Turmel, ne s'explique pas la décision d'Olymel. « Personne ne comprend pourquoi on a fermé l'abattoir de Vallée-Jonction. Jusqu'à la fin, la productivité de l'usine dépassait 90 % de sa capacité. »

L'usine de Vallée-Jonction faisait vivre toute une région. À cet effet, le président de la Fédération du commerce-CSN, Alexandre Laviolette, est éloquent : « Si une usine de la taille de celle de Vallée-Jonction avait fermé à Montréal, c'est comme s'il y avait eu 70 000 pertes d'emplois. » Pour François Proulx-Duperré, secrétaire général du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches-CSN, cette fermeture est une tragédie pour les syndiqué-es et leur famille, et pour toute la Beauce également. « On n'en voit plus, des fermetures de 1000 personnes, c'est énorme. »

Les 300 employé-es de l'usine Olymel de Princeville ont subi le même sort que leurs

Paul-Émile Turmel et Richard Lessard, deux travailleurs de l'usine Olymel de Vallée-Jonction habitant la région.

2023 a été l'une des pires années au Québec pour les travailleurs du secteur de la transformation du porc.

collègues de Vallée-Jonction : une fermeture précipitée, celle-là en novembre dernier. Ceux-ci craignaient cette fermeture en raison des mauvais investissements de l'entreprise, de la pénurie de main-d'œuvre et de l'effondrement du marché chinois qui absorbait tout le porc d'Olymel. Steve Houle est président du syndicat de l'usine. « Actuellement, 30 à 40 % des travailleurs de Princeville se sont reemplacés. Certains sont retournés aux études, mais les emplois disponibles, sur rotation sept jours sur sept, sont peu attrayants. Ce ne sont pas les mêmes conditions qu'on avait. »

La mauvaise réputation de l'entreprise n'est plus à faire. Au fil des ans, Olymel a multiplié les attaques pour réduire à néant les syndicats, multipliant les lock-out, imposant des réductions salariales et congédiant des officiers syndicaux. Pour Alexandre Laviolette, l'entreprise n'est pas seulement hostile aux travailleuses et aux travailleurs, mais elle est aussi mauvaise gestionnaire. « Dans un marché en dents de scie comme celui du porc, Olymel a toujours eu une stratégie d'acquisition trop agressive, notamment avec l'achat de toutes les autres usines qui lui ont coûté trop cher. Chaque nouvelle acquisition a mené à des fermetures par la suite. Cette fois-ci, l'élastique lui a pété en pleine face et ce sont les employé-es qui en subissent les conséquences. »

La CSN continue aujourd'hui d'appuyer toutes les personnes mises à pied, nous dit François Proulx-Duperré. « On va accompagner les gens jusqu'au bout, on ne veut laisser personne derrière, les activités du syndicat se poursuivent. On aide aussi les travailleurs étrangers temporaires et les choses avancent bien. » Même si le marché de l'emploi est encore favorable, bien des gens mis à pied devront redoubler d'efforts pour trouver des emplois avec des avantages et des salaires comparables.

L'histoire retiendra que ce sont les batailles acharnées des syndiqué-es CSN de Vallée-Jonction et de Princeville qui ont permis d'améliorer les conditions de travail de tous les employé-es d'Olymel et du secteur de la transformation des viandes au Québec. ●

Pour en savoir plus sur l'historique du travail dans les abattoirs d'Olymel, consultez *Des héros et des héroïnes de la classe ouvrière* à l'adresse suivante : fc-csn.ca/journal-dec23

CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

UNE LUTTE MÉMORABLE



Les employé-es qui s'affairent dans les bureaux du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges ont passé la dernière année et demie en grève. Quinze longs mois sur la ligne de piquetage... Mais cette lutte légendaire aura porté ses fruits : c'est la tête haute qu'en janvier dernier, ils

En mai 2022, à l'occasion de la fête des Mères, les deux syndicats du cimetière ont distribué des roses à la population.

ont de nouveau pu accueillir les familles endeuillées.

Les membres du syndicat étaient clairs : leur travail ne se résume pas à des tâches purement administratives; il se rapproche davantage de ce qu'ils désignent comme une mission fondamentale. « Une mission empathique, précise Éric Dufaut, président du syndicat. Lorsque l'on vient en aide aux familles grâce à notre travail, on en ressort avec un profond sentiment d'accomplissement », ajoute-t-il.

Face à un employeur récalcitrant qui a bloqué les négociations depuis plusieurs années, les deux syndicats du cimetière ont débrayé à quelques semaines d'intervalle. Le front commun constitué par les deux groupes s'est formé à la fin janvier 2023. Dès lors, la centaine de travailleuses et de travailleurs s'est montrée plus déterminée que jamais à mener un combat syndical sans merci. Les membres ne pouvaient pas se douter que la durée de la lutte n'aurait d'égale que leur force de caractère.

La scission du front commun est intervenue en juillet 2023, alors que les employé-es de l'entretien du cimetière sont parvenus à une entente avec l'employeur. « Bien que nos enjeux professionnels soient différents, rien n'altère l'appui que nous portons aux cols blancs. Nous demeurons solidaires de la cause de nos collègues », annonçait alors Patrick Chartrand, président du syndicat de l'entretien. Entretemps, rien n'allait plus pour le personnel administratif, qui est demeuré dans la rue plusieurs mois encore. Après plus de 40 séances de négociation et 15 mois de conflit, les parties ne s'entendaient toujours pas.

Mais coup de théâtre à quelques jours de Noël : enfin, le syndicat des employé-es de bureau parvenait à s'entendre avec la direction. Adoptée à 100 %, la nouvelle convention collective prévoit des augmentations salariales de 22,4 % et maintient le plancher d'emploi.

Ce jour-là, une page de l'histoire syndicale québécoise s'est tournée. « Après plus de six ans sans contrat de travail, il en fallait, de la volonté, pour tenir tête à l'employeur comme l'ont fait les travailleuses et les travailleurs du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Ces syndiqué-es méritent toute la reconnaissance de la CSN pour cette grande bataille, mais surtout, pour cette belle victoire syndicale », souligne la présidente de la CSN, Caroline Senneville. ● **Ursule Ferland**

RESSOURCE
DE TYPE FAMILIAL

PRENDRE 200 ENFANTS PAR LA MAIN

Une cuisine et une salle à manger de 39 pieds; un vestibule meublé de casiers d'école; des murs ornés de mosaïques de portraits. Dès nos premiers pas dans la demeure de Gabrielle Bellemare à Saint-Lin-Laurentides, on prend toute la mesure du dévouement et de l'abnégation de celle qui s'offre comme famille d'accueil depuis 20 ans.

« Je suis la troisième génération de famille d'accueil. Mes parents et mes grands-parents l'étaient aussi. Grandir dans une famille d'accueil m'a fait prendre conscience que d'autres enfants n'avaient pas autant de chance que moi. Ça m'a permis d'être empathique et de vouloir faire quelque chose pour les aider », raconte celle qui élève actuellement 13 enfants âgés de 13 à 20 ans.



En tant que famille d'accueil, Gabrielle Bellemare s'est occupée de quelque 200 jeunes depuis 20 ans et poursuit sur cette lancée.

Du groupe, quatre sont ses enfants biologiques, alors que les neuf autres – des adolescentes ou des filles en transition pour devenir des garçons – lui ont été confiées par la DPJ.

« J'ai arrêté de compter il y a quatre ou cinq ans et j'étais rendue à 150 enfants hébergés. Je dois donc en être mainte-

nant à 200. Je suis restée en contact avec environ 90 % d'entre eux. Ça fait de gros *partys* de Noël! »

Ça prend un village...

Gabrielle s'estime chanceuse de bénéficier de l'aide de ses parents qui, emménagés dans une annexe de sa maison, parti-

cipent à la préparation des repas et vont reconduire les jeunes à l'école, chez le médecin, etc.

« Le système fonctionne avec des transports bénévoles qui sont remboursés au kilométrage. Maintenant, avec l'inflation et la Covid, il y en a beaucoup moins, donc on est obligés de faire le taxi plus qu'avant », explique-t-elle.

N'empêche qu'un petit coup de main supplémentaire ne serait pas de refus. « En ce moment, on reçoit 12,88 \$ par jour par enfant pour les nourrir. Est-ce que je peux te dire qu'on n'y arrive pas si on veut leur offrir de bons repas et éviter de leur servir du *Kraft Dinner* tous les soirs? En plus, l'allocation pour les dépenses personnelles de 5 \$ par jour, par enfant, n'a pas augmenté depuis plus de 15 ans. »

Le temps n'arrange pas (toujours) les choses

La charge de travail s'est par ailleurs alourdie au fil des années. « Mes cas lourds d'il y a 20 ans sont maintenant mes cas légers. Les jeunes sont passés sous le radar et ont été *barouettés*. J'en ai qui ont fait sept ou huit familles d'accueil. Dans ce temps-là, l'attachement est difficile, en raison de la peur de devoir repartir. »

Malgré les embûches, Gabrielle ne songe pas à arrêter. « Être famille d'accueil me fait grandir et me permet de voir les jeunes se réaliser. Tu ne peux pas créer de tels liens en faisant un *shift* de huit heures. » ● **Guillaume Francoeur**



CRÈCHE



CANARDS



ENTERREMENT



PROJECTION



BANDEROLE

SUR LE TERRAIN

MOBILISÉS ET INGÉNIEUX

Bon an, mal an, les conseillères et les conseillers du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale—CSN rivalisent d'ingéniosité. *Le Point syndical* vous présente quelques-unes des activités de « mob » originales des derniers mois.

CRÈCHE: L'année 2023 n'a pas fini en mouton avec la crèche de la « CAQ-tivité », une création de professeur-es du Cégep de Sherbrooke, membres de la CSN (Jean-Guillaume Blais, Noémie Darveau, Gino Dubé, François Théorêt, Sylvain Grand'Maison, Clovis Langlois-Boucher, Mathieu Poulin-Lamarre, Steve McKay et Josée Morais) ; la crèche s'est même déplacée à Québec lors des instances du Front commun. L'attention portée aux détails explique l'engouement pour cette œuvre. Il faut noter la présence du « bœuf » Pierre Fitzgibbon, de ses faisans, des rois mages portant leurs offrandes, soit : Benoit Charette et une batterie Northvolt, Geneviève Guilbault avec une bouteille de Labatt Bleue, ainsi qu'Éric Girard portant une coupe Stanley et l'écusson des Kings de Los Angeles. Sans oublier Bernard Drainville en âne, une référence à ses



talents d'imitateur des Cowboys Fringants, de même que François « Joseph » Legault, Sonia « Marie » LeBel et l'arachide « enfant roi ». Amen!

CANARDS: À la piscine municipale de Cowansville, les petits canards jaunes ont fait beaucoup jaser. Lassés de la stagnation des pourparlers avec l'employeur, les membres du syndicat ont tenu à manifester leur mécontentement. Après plus d'un an de négociation, ces travailleuses et travailleurs, essentiels à la sécurité des citoyennes et des citoyens de Cowansville, ont finalement obtenu gain de cause avec une nouvelle convention.

ENTERREMENT: En 2023, les dirigeants de la compagnie Sollio en ont fait voir de toutes les couleurs aux employé-es, que ce soit ceux de la coopérative

Novago dans Lanaudière ou des usines Olymel de Vallée-Jonction et de Princeville. Devant les coupes sauvages de la compagnie, les travailleuses et travailleurs de Novago avaient malheureusement vu juste en enterrant sa mission coopérative en octobre 2022.

PROJECTION: Le Syndicat des travailleuses et travailleurs unis de Bibliothèque et Archives nationales du Québec—CSN a trouvé une façon originale de souligner le triste anniversaire de ses deux ans sans convention collective. Dans un geste symbolique, les membres du syndicat ont projeté leur mécontentement sur les murs de la Grande bibliothèque à Montréal. Ces travailleuses et travailleurs se battaient pour que le Conseil du trésor indexe une fois pour toutes les budgets de BAnQ afin que cette figure de proue de la culture cesse d'être le parent pauvre des institutions publiques.

BANDEROLE: Les « drops de bannière », dans le jargon syndical, frappent toujours un grand coup. Le 6 septembre 2023 à Trois-Rivières, une « marée humaine » composée de militantes et de militants du Front commun a « perturbé le centre-ville », pour citer les journalistes qui ont couvert la manifestation. Une opération orchestrée de main de maître par l'équipe du soutien à la mobilisation de la CSN! ● **Julie Mercier**

RÉSEAUX D'ENTRAIDE

ALLER PLUS LOIN EN PRÉVENTION

Les 2 et 3 novembre derniers, la CSN tenait deux journées pour souligner l'importance des groupes d'entraide en milieu de travail. Mélanie Dufour-Poirier, Ph.D. et professeure agrégée à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, y a participé. Voici le fruit de ses réflexions.

La professeure explique d'emblée : les réseaux d'entraide agissent en prévention tertiaire, quand les humains sont rendus à bout. Or, des processus de prévention primaire et secondaire doivent être investis syndicalement pour éviter que des gens ne tombent au combat. La création des réseaux d'entraide est essentielle dans les milieux de travail : il faut toutefois pouvoir aussi agir en amont des problèmes structurels qui poussent les gens vers le *burnout* ou vers des problèmes de consommation divers, entre autres écueils.

Au Québec, plus de 30% des réclamations en invalidité auprès des assureurs renvoient à des enjeux liés à la santé mentale. C'est énorme.



Mélanie Dufour-Poirier, Ph.D. et professeure agrégée à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal.

Le problème doit être pris de front : les employeurs et les syndicats ont tous les deux un rôle à jouer dans les milieux de travail. « Je dis souvent qu'il nous faut *guérir* le travail et le repenser. S'il rend les gens malades et que les problématiques deviennent récurrentes,

on ne peut pas simplement prétendre que ces enjeux sont d'ordre individuel. »

Comme c'est le cas pour la santé physique, les syndicats ont un devoir de représentation en santé mentale, poursuit Mélanie Dufour-Poirier. À leurs revendications classiques doivent s'ajouter des propositions de solutions aux problèmes structurels qui envoient des tonnes de personnes en dépression majeure et qui en conduisent vers le suicide, dans les cas les plus graves. Cette question en est une de société et ne se limite pas au milieu de travail. Car quand cette détresse se transforme en violence conjugale ou en rage au volant, par exemple, cela nous concerne toutes et tous.

Mobiliser les membres

Si, dans chaque milieu syndiqué, on explique bien les liens entre l'organisation du travail, la culture de gestion, les pratiques organisationnelles et la santé mentale, les membres comprendront qu'il s'agit d'enjeux de mobilisation et de négociation syndicales en bonne et due forme.

À cette fin, leur parole doit se libérer pour replacer les humains au centre de notre action syndicale et mettre des mots sur des maux, de manière à briser le silence et à politiser les enjeux de santé mentale. ●

Martin Petit

FAIRE.LE.POINT

LE BALADO DU NUMÉRO

S'ADAPTER AU GRÉ DES SAISONS

Pour cette édition du balado de la CSN, l'équipe du *Point syndical* vous propose un entretien entre la présidente de la CSN, **Caroline Senneville**, et **Pierre-Olivier Parent**, menuisier et représentant en santé et sécurité (RSS) sur les chantiers. S'ensuit une discussion fort intéressante sur les défis et les risques de travailler dans le secteur de la construction en hiver. En voici un extrait.

Pour écouter l'entretien intégral : csn.qc.ca/nouvelles/balado



CAROLINE : Tu sais, je disais aujourd'hui que c'est une belle journée, qu'on n'a plus l'hiver qu'on avait, mais une chose qu'on a souvent, c'est moins de neige, plus de variations de température, plus de pluie verglaçante, plus de glace. Ça ne doit pas être joyeux, ça non plus.

PIERRE-OLIVIER : Dans le *Code de sécurité sur les travaux de construction*, qui est l'application spécifique du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* et de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* pour les chan-

tiers, il y a une obligation du maître d'œuvre – de l'entrepreneur général, si on veut – de maintenir toutes les voies de circulation déneigées, de répandre de l'abrasif pour ne pas qu'on se plante, etc.

CAROLINE : Parce que vous vous promenez avec des charges, puis des outils. Ce n'est pas une petite promenade dans la campagne, là!

PIERRE-OLIVIER : Tout à fait! Ça fait que ça aggrave le risque de chute, ça, c'est définitif. Il y a aussi le contact avec tous ces objets-là, qu'on touche,

en métal. Ça aussi, ça fait qu'on n'est plus capables de se réchauffer. Il y a très peu d'outils adaptés à l'hiver québécois. Les couvreurs sont chanceux : ils ont souvent une torche quand ils font de la membrane élastomère... ils se réchauffent sur leur flamme. Encore là, est-ce que c'est cachère? Il faudrait voir. Mais tout ce qui concerne la circulation, le déneigement, ça ajoute du temps sur les projets. Puis ce qu'on doit constater, c'est que de plus en plus, les projets n'arrêtent pas l'hiver. Il y a vraiment un caractère saisonnier qui reste constant dans l'industrie de la construction, mais...

CAROLINE : ...de moins en moins.

PIERRE-OLIVIER : Moi, je le vois moins. Des compagnies qui font l'année au complet, ce n'est plus exceptionnel, c'est vraiment quelque chose qui se passe de plus en plus. Puis il y a la capacité de la main-d'œuvre à s'adapter à ça... Dans nos syndicats, c'est grâce à nos RSS. On doit se prendre en charge parce que visiblement, les employeurs, ils continuent de demander le même rendement alors que les conditions elles-mêmes ne le permettent pas.

LE POINT. EN BREF



RÉFORMER L'ASSURANCE-EMPLOI, ÇA PRESSE

Même si le taux de chômage est encore relativement bas au Québec et au Canada, des milliers d'emplois se perdent chaque semaine dans plusieurs régions du pays. Il est grand temps que le gouvernement remplisse sa promesse de réformer l'assurance-emploi! C'est le message que sont venus porter des militantes et des militants du Québec et du Nouveau-Brunswick, le 28 février à Gatineau, devant le bureau du ministre de l'Emploi, Randy Boissonnault.

« Le gouvernement Trudeau doit cesser de se traîner les pieds dans ce dossier et montrer qu'il soutient les travailleuses et les travailleurs », ont-ils martelé.

À l'heure actuelle, seulement 40 % des chômeuses et des chômeurs se qualifient pour des prestations. Faute d'avoir cumulé suffisamment d'heures, plusieurs travailleuses et travailleurs des industries saisonnières n'ont plus de revenus à la fin de leur période de chômage.

« Il nous faut une assurance qui couvre véritablement celles et ceux qui perdent leur emploi! »

UNE PHOTO DE STEVE LYNCH

LE PRIX PIERRE-VADEBONCŒUR REMIS À DAHLIA NAMIAN

Le prix Pierre-Vadeboncœur, créé par la CSN en 2011, a été décerné à la sociologue Dahlia Namian pour son essai *La société de provocation*, publié chez Lux éditeur. Assorti



d'une bourse de 5000 \$, ce prix a été remis à la lauréate par la secrétaire générale de la CSN, Nathalie Arguin.

L'ouvrage, dont le sous-titre est *Essai sur l'obscénité des riches*, illustre de manière convaincante à quel point l'étalage de la richesse de milliardaires comme Elon Musk, Jeff Bezos ou Bernard Arnault constitue un outrage à l'égard de la multitude qui peine à se nourrir et à se loger.

La présidente du jury, Claudette Carbonneau, qui a présidé la CSN de 2002 à 2011, a déclaré en remettant le prix : « Les militantes et les militants vont trouver dans cet essai matière à nourrir leur argumentaire quand il s'agira de faire la démonstration de ces injustices et de ces inégalités qu'il nous faut combattre au quotidien. »

40 000

C'est le nombre de travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux qui toucheront des milliers de dollars grâce à

une entente sur l'équité salariale conclue entre Québec et des organisations syndicales, dont la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN. Cette entente, qui concerne le personnel de bureau, les techniciennes et techniciens ainsi que les professionnel·les de l'administration, vient régler une série de litiges, dont certains remontaient à 2010.

EN SANTÉ, LE PRIVÉ, C'EST NON

Selon un récent sondage Pallas Data réalisé le 24 janvier 2024 pour le compte du site Web Qc125.com, les Québécoises et les Québécois ne croient pas que le recours accru au secteur privé est une bonne solution en santé et services sociaux. Ainsi, quelque 52% des répondants se disent défavorables à l'augmentation du privé en santé. Même parmi les électrices et les électeurs de la CAQ, à peine 50% croient que le secteur privé doit jouer un plus grand rôle contre 41% qui y sont défavorables.

Rappelons qu'en avril 2022, la maison de sondage Léger avait mesuré qu'environ 60% des gens appuyaient l'idée de confier un rôle accru au secteur privé en santé et services sociaux. Bref, plus la CAQ fait appel au privé dans ce secteur, plus les citoyennes et les citoyens s'en méfient!

Pour renouer avec les véritables aspirations de la population, le ministre Dubé et le premier ministre Legault devraient consulter notre site Web Pour un réseau VRAIMENT public afin de s'inspirer de solutions concrètes, réalistes et 100% publiques! (csn.qc.ca/vraiment-public)

BIENVENUE À LA CSN

Entre le 4 octobre 2023 et le 15 février 2024, 15 nouveaux syndicats (ou nouvelles accréditations) représentant près de 3 500 salarié-es ont reçu la confirmation qu'ils adhéraient à la CSN.

MONTRÉAL

- STT DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE MONTRÉAL ET LAVAL-CSN (SAINTE-JUSTINE)
- STT BRAY RITE LTD
- STT DE KEURIG-CSN
- STT EN RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT À CONCORDIA-CSN
- STT DRAWN & QUARTERLY-CSN
- STT EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE, CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE MONTRÉAL-CSN
- STT D'EXO, TRANSPORT ADAPTÉ-CSN

CÔTE-NORD

- STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS DE LA CÔTE-NORD-CSN
- STT DU CENTRE SYLVICOLE FORESTVILLE-CSN

BAS-SAINT-LAURENT

- STT DES CUISINES GASPÉSIENNES-CSN

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

- STT DES EMPLOYÉ-ES DE LA RESTAURATION CAFÉ STARBUCKS-CSN

QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES

- STT DES POMPIERS DE MONTMAGNY-CSN
- STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS DE LA RÉGION DE QUÉBEC, MIRODOR-CSN

MONTÉRÉGIE

- STT AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES-CSN
- STT GROUPE CANAM INC.-CSN



8 MARS: TRANSFORMER SA COLÈRE EN MOBILISATION

Ça gronde! Cette année, la Journée internationale des droits des femmes s'est tenue sous un thème percutant inspiré de la colère et de l'indignation que les femmes éprouvent devant les crises, les inégalités et les violences dont elles sont victimes.

Le 13 février, les représentantes du Collectif 8 mars, dont la secrétaire générale de la CSN, Nathalie Arguin, ont rencontré Martine Biron, ministre responsable de la Condition féminine. Ce rendez-vous annuel leur a permis de discuter, sous un angle politique, des différents enjeux et problèmes vécus par les femmes. Fait à noter, le collectif représente près de 800 000 femmes!

Belle participation

Dans tout le mouvement CSN, des militantes ont profité du 8 mars pour transformer leur colère et leur indignation en une journée de mobilisation et de sororité. Dans les conseils centraux, elles se sont réunies à l'occasion de conférences, de spectacles, de journées de réflexion, de manifestations et même d'un feu de colère et d'indignation. Toutes des façons intéressantes de montrer leur appui à la lutte féministe!

LA SAISON DES FÉDÉRATIONS CSN

En mai et en juin 2024, sept des huit fédérations de la CSN tiendront leur congrès triennal. Rappelons que la CSN-Construction a tenu le sien au printemps 2023.

Les congrès des fédérations constituent des moments privilégiés pour l'ensemble du mouvement. C'est notamment à cette occasion que les fédérations décident des orientations qui guideront leur action pour les trois prochaines années.

Bien que des ententes soient intervenues en éducation ainsi qu'en santé et services sociaux, de nombreuses autres négociations s'annoncent difficiles tant dans les autres services publics que dans le secteur privé. La conjoncture économique, l'érosion du pouvoir d'achat des salarié-es, l'avènement de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, les défis d'intégration des personnes issues de l'immigration ainsi que la lutte et l'adaptation aux changements climatiques feront partie des sujets brûlants qui seront discutés lors de ces congrès.

Fédération du commerce (FC-CSN)

du 27 au 31 mai 2024, Trois-Rivières

Fédération nationale de la culture et des communications (FNCC-CSN)

du 28 au 31 mai 2024, Shawinigan

Fédération des professionnelles (FP-CSN)

du 3 au 6 juin 2024, Orford

Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)

du 3 au 7 juin 2024, Drummondville

Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN)

du 3 au 7 juin 2024, Saguenay

Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN)

du 4 au 7 juin 2024, Saint-Sauveur

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

du 4 au 7 juin 2024, Saguenay

BOUGE DONC POUR LEUCAN-CSN!

Pour une deuxième année consécutive, les membres du mouvement CSN sont invités à participer à la campagne de financement *Marche-*

don, Cours-don au profit du Camp Vol d'été Leucan-CSN, qui se tiendra le 17 mars 2024, partout au Québec. Cette nouvelle activité hivernale

permet d'impliquer les ami-es et la famille des membres de la CSN dans une levée de fonds pour les enfants atteints de cancer.

En ce dimanche de mars, les représentantes et les représentants des conseils centraux de la confédération tiendront une activité sportive afin de regrouper les coureuses et les coureurs ainsi que les marcheuses et les marcheurs, qui bougeront sous les couleurs de Leucan. Les équipes, constituées de quatre à sept personnes, devront amasser un montant minimum de 500 \$ en dons pour le camp d'été dans l'un des deux volets proposés : 50 km de marche à relais ou 100 km de course à relais.

Leucan s'engage depuis plus de 45 ans à soutenir les enfants atteints de cancer et leur famille. Le Camp Vol d'été Leucan-CSN a été nommé ainsi en 2001 grâce au partenariat établi avec la CSN, qui le finance par différentes activités de collecte de fonds.



**INSCRIVEZ-VOUS
À L'INFOLETTRE
ET RECEVEZ
TOUTE L'INFORMATION
QUI VOUS
INTÉRESSE**
csn.qc.ca/infolettre

LES HOMMES ET LE FÉMINISME

Dans son essai intitulé *Les hommes et le féminisme : faux amis, poseurs ou alliés ?*, Francis Dupuis-Déry s'interroge sur les objectifs et la sincérité d'hommes qui défendent la cause féministe, pourtant susceptible d'aller à l'encontre de leurs intérêts. L'engagement de certains d'entre eux – qui adhèrent par ailleurs à des groupes progressistes, communistes, anarchistes ou anticapitalistes, ou bien qui ont fait leur chemin dans des partis politiques ou au sein de différents gouvernements – semble plutôt relever du « théâtre politique que d'une véritable alliance ». Se pourrait-il que se montrer profémministe comporte certains avantages ?



LES HOMMES ET LE FÉMINISME : FAUX AMIS, POSEURS OU ALLIÉS ? ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE, 2023, 128 PAGES

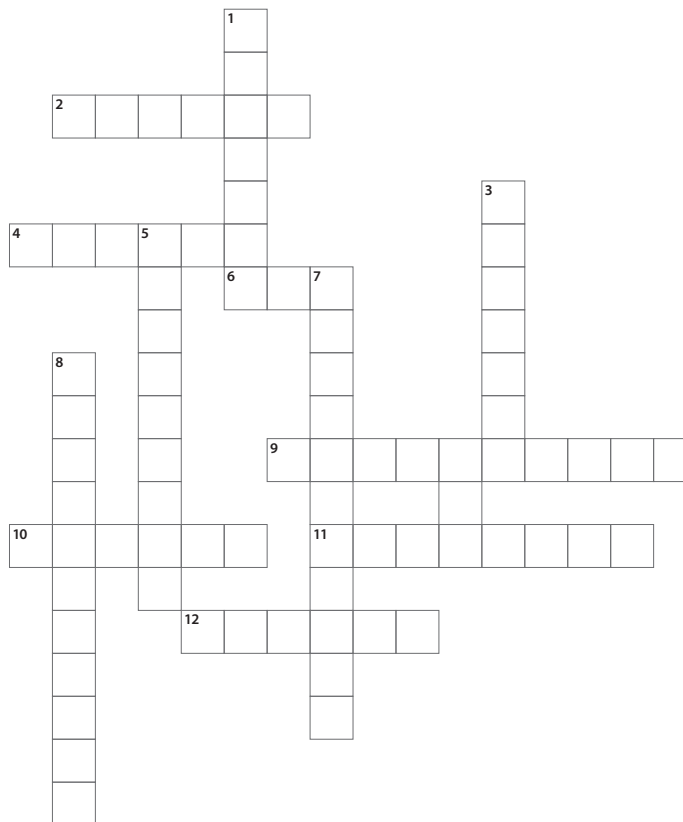
Plus complexe qu'il n'y paraît d'abord, leur position paradoxale traverse tout l'essai de Dupuis-Déry. Ce dernier commence par retracer l'engagement profémministe de représentants de la gent masculine à travers l'histoire pour montrer que, trop souvent, ils ont laissé la crainte de perdre leurs privilèges et leur position dominante prendre le dessus. L'auteur en veut notamment pour preuve ceux qui, dans les années 1960, se sont inspirés des féministes radicales pour repenser la masculinité et tenter de sortir des rôles stéréotypés. Si ces intentions pouvaient au début être louables, l'exercice aura ouvert toute grande la porte à la naissance du mouvement masculiniste en encourageant des militants propagandistes à imputer publiquement une large part de leurs problèmes personnels aux femmes qui les entourent, à « leur mère dominatrice, leur conjointe dominatrice, leur ex-conjointe dominatrice. »

Par ailleurs, sans nier que des hommes profémministes combattent avec ardeur les injustices et les inégalités envers les femmes, Dupuis-Déry se penche sur les cinq motivations principales – certaines plus nobles que d'autres – à la base de leur prise de position. Il propose également des possibilités d'action à ces hommes pour mieux défendre les convictions qu'ils mettent de l'avant en faveur des droits des femmes. À cet effet, il présente un petit guide de *disempowerment* destiné à l'homme qui veut devenir un meilleur allié des féministes. Des conseils comme « briser la solidarité entre mâles », « apprendre à se taire et à écouter » et « accepter d'être critiqué », accompagnés d'explications éclairantes, parsèment ce chapitre. Ce guide de *disempowerment*, s'il ne se veut pas exhaustif, a le mérite de rappeler que tout homme sensible à la cause féministe peut agir pour faciliter leur lutte au quotidien. ● Ariane Gagné

Par ailleurs, sans nier que des hommes profémministes combattent avec ardeur les injustices et les inégalités envers les femmes, Dupuis-Déry se penche sur les cinq motivations principales – certaines plus nobles que d'autres – à la base de leur prise de position. Il propose également des possibilités d'action à ces hommes pour mieux défendre les convictions qu'ils mettent de l'avant en faveur des droits des femmes. À cet effet, il présente un petit guide de *disempowerment* destiné à l'homme qui veut devenir un meilleur allié des féministes. Des conseils comme « briser la solidarité entre mâles », « apprendre à se taire et à écouter » et « accepter d'être critiqué », accompagnés d'explications éclairantes, parsèment ce chapitre. Ce guide de *disempowerment*, s'il ne se veut pas exhaustif, a le mérite de rappeler que tout homme sensible à la cause féministe peut agir pour faciliter leur lutte au quotidien. ● Ariane Gagné

Pour consulter : librairie@csn.qc.ca

Solutions : csn.qc.ca/lepointsyndical



MOTS ENTRECROISÉS

AVEZ-VOUS BIEN LU VOTRE NUMÉRO ?

Horizontalement

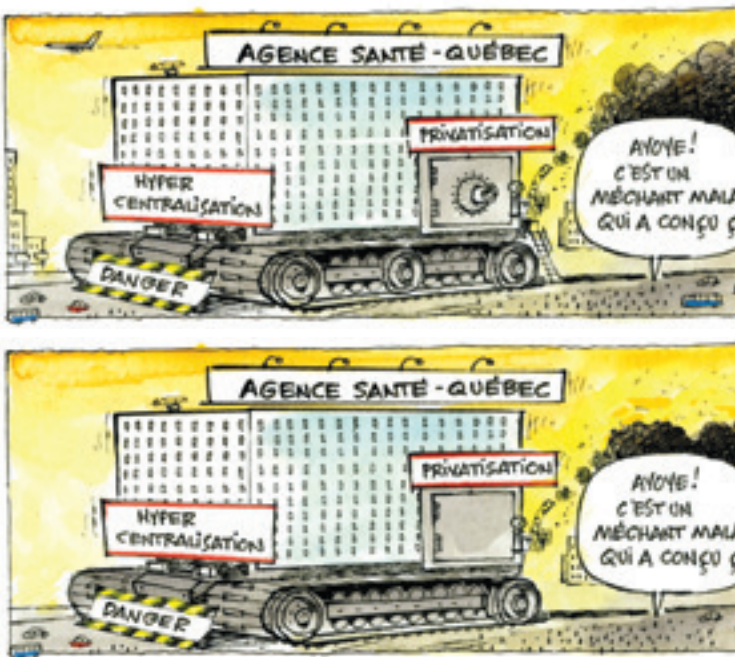
2. Réseau social qui a décuplé la visibilité de la négociation du secteur public.
4. Installation conçue par les professeur-es du Cégep de Sherbrooke et qui a frappé l'imaginaire durant la négociation du secteur public en parodiant les personnages de la Nativité.
6. Abréviation désignant les représentants qui assurent la santé et la sécurité sur les chantiers de construction au Québec.
9. L'encadrement de ces services dans la santé et les services sociaux a abaissé le temps de travail obligatoire lors d'une grève dans ce secteur.
10. Secteur qui connaît une crise sans précédent en raison de la perte de revenus publicitaires.
11. Ces réseaux soutiennent les salarié-es dans leur milieu de travail lorsqu'ils ont besoin d'aide.
12. Entreprise de la transformation des viandes qui a procédé à la fermeture de six usines depuis 2023.

Verticalement

1. Verbe qui a été utilisé pour signifier la colère des femmes à l'occasion du 8 mars 2024.
3. Nom du président du syndicat du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges qui a connu 15 longs mois de conflit.
5. Nom de l'université où 2500 auxiliaires d'enseignement et de recherche de cette université ont récemment choisi la CSN pour les représenter.
7. Par leur mobilisation, elles ont obtenu une modification du projet de loi 15 pour pouvoir conserver leur autonomie professionnelle.
8. Nom de la nouvelle agence de gestion en santé qui découle de l'adoption du projet de loi 15.

LE JEU DES SEPT DIFFÉRENCES

par Boris





VRAIMENT PUBLIC



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

POUR UN RÉSEAU

VRAIMENT HUMAIN